# Retour sur initiatives

## *Débat public du 25 juin sur le Port de Brest*

Le Groupe des élu-es communistes et de progrès de la Ville de Brest et de Bmo a organisé le mercredi 25 juin dernier un débat public sur les enjeux du développement et de la modernisation du Port de Brest, avec la participation de Gaëlle ABILY, Michel GOURTAY, Gérard LAHELLEC et Anne-Véronique ROUDAUT.

Cette initiative a démontré l'utilité, dans le contexte politique actuel, de l'échange, du partage de points de vue et de l'intérêt de lieux pour poser un certain nombre d'exigences, d'ambitions, de réalités. Par la grande diversité des participants, cette initiative est un encouragement à poursuivre et à faire de ce dossier fondamental, qui fait partie du quotidien des Brestois-es, une vraie question citoyenne. Pour les élu-es communistes et de progrès, l'enjeu est d'être constructifs, de travailler les questions de fond sur lesquelles l'ambition publique leur semble fondamentale dans les années à venir. Dans un contexte de rigueur budgétaire et de baisse de dotations de l'Etat, il leur semble urgent et nécessaire de remettre choix, arbitrages politiques et débats auxquels les élu-es devront faire face, entre les citoyens.

**Bientôt disponible !**

Une plaquette retraçant l'intégralité du débat est en cours de réalisation. Nous vous informerons dès sa sortie.

## *Réunion publique du 30 juin, à Brest, autour du projet Bretagne Grande Vitesse (BGV)*

Le projet BGV vise à se rapprocher des 3h pour relier la pointe bretonne à Paris. Il s'articule autour de la construction de la LGV entre Le Mans et Rennes, de la modernisation des axes Rennes-Brest, de l'aménagement de 10 gares en pôles d'échanges multimodaux pour favoriser le passage du train à d'autres modes de transport sur tout le territoire breton, et de la redéfinition d'un nouveau projet de dessertes TGV-TER, suite à la mise en service de la LGV en 2017. C'est dans ce cadre que Gérard LAHELLEC, Vice-Président du Conseil Régional de Bretagne en charge de la mobilité et des transports, a initié en juin 2014 une large concertation dans tous les territoires bretons.

Les élu-es communistes et de progrès de Brest et de Bmo sont d'autant plus attaché-es à cette concertation que le projet BGV représente une grande ambition publique pour améliorer l'accessibilité de la Bretagne de façon radicale, sur tout le territoire et pour tous les Bretons. Par cette concertation, il s'agit de restituer à la population l'état des discussions afin de lui faire part de ce que pourra être le service en 2017 et de lui permettre de s'approprier les enjeux de la desserte du territoire pour l'immédiat et à plus long terme. Dès 2017, Brest sera à 3h30 de Paris. Les études se poursuivront pour mettre la pointe bretonne à 3h de Paris. Un grand débat public se déroulera à partir de septembre pour considérer les travaux qu'il y aura lieu d'engager après 2017 pour moderniser la liaison entre Rennes et Nantes.



# Point de vue

## RÉFORME TERRITORIALE

Les polémiques alimentées sur la question du découpage des futures Régions permettent d'éviter le débat sur les vraies questions que sont les urgences démocratiques et sociales en matière de décentralisation et d'ambitions publiques nouvelles.

Les élu-e-s communistes et progressistes, dans ce contexte de confusion, s'attachent avec constance à rester fidèles dans leurs votes à l'option qu'ils défendent depuis plusieurs années : dans le cadre d'une réforme démocratique, développer des coopérations librement consenties entre les institutions pour œuvrer dans le sens de l'intérêt des populations, en intégrant la perspective, pour les départements de la Bretagne historique, de se rassembler, le moment venu, dans une même Région.

Le vœu proposé par le Président du Conseil régional de Bretagne ayant été amendé en ce sens, les conseillers régionaux communistes et progressistes l'ont voté, le 27 juin dernier. Par ce vœu, le Conseil régional de Bretagne réaffirme :

- sa volonté de promouvoir le projet d'une collectivité nouvelle, déjà citée « Assemblée de Bretagne », aux compétences et moyens accrus, à construire au cours des années à venir en partenariat avec les élus des conseils généraux, des métropoles et intercommunalités, permettant d'innover et d'organiser une action publique, plus simple, efficace, lisible pour les citoyens, sans renoncer à l'ambition mainte fois exprimée d'une Bretagne à cinq départements.
- sa demande de faire en sorte que dans le cadre des débats parlementaires de l'année 2014 le nécessaire soit fait pour permettre aux régions candidates dont la Bretagne d'obtenir un droit à la différenciation territoriale.
- son souhait de renforcer les coopérations avec les collectivités voisines dans la suite des actions déjà engagées.

# Abonnement

**ECHANGES & INITIATIVES :**
**Abonnez-vous !**

Journal bimestriel
Prix au numéro : 0,60 € - Abonnement : 3,00 €

**Nom, Prénom** : ……

**Adresse** : ……

……

*Bulletin à retourner à : Elus communistes du Pays de Brest*
*22 Bis rue Bruat - 29200 BREST*

Rédaction, Administration, Publicité :
*Groupe des Elus Communistes du Pays de Brest*
22 bis rue Bruat - 29200 BREST
Tél : 02.98.43.05.41 - Fax : 02.98.44.38.84
E-Mail : elus-communistes@org-brest.fr
Directrice de la Publication :
*Gaëlle ABILY*
Journal imprimé sur papier recyclé 115g/m²
IMPRIMERIE - SERIGRAPHIE CERID
31 rue Frédéric Chopin - BP 52532 - 29225 BREST CEDEX 2
Périodicité : journal bimestriel
Prix au numéro : 0,60 €
Abonnement : 3,00 €

JUILLET / AOÛT 2014
Numéro 86

# Echanges & Initiatives

Journal d'information édité par les élus communistes du Pays de Brest
N° C.P.P.A.P : 1215 P 11338 - N° I.S.S.N : 1297-790X

Avec Bernard Lavilliers, Massive Attack, Scorpions, Alfa Blondy, Temples, les Ogres de Barback, Ayo, Puggy, IAM, Yves Jamait, Nevché, Outernational, Féloche, The Lone John Harps, Tigers Can Swim, The Psychotic Monks, Leïla Ssina, Francesco Bearzatti, Papanosh, Louis Winsberg, Emmanuel Bex, Nico Morelli, Mike Ladd, Duo Dabrowski, Reiter, Jean-Marie Ecay, Yves Rousseau Quartet.

Un lieu unique de fête, de musique, de culture, de politique, de convivialité et de rencontres... venez à la Fête de l'Humanité vivre des moments inoubliables.

Vignettes en vente **21 € les 3 jours** (- 15 ans gratuit)

Contact : Section PCF Brest, 5 rue Henri Moreau 29200 Brest / Tél : 02 98 43 47 78

Dispensé de timbrage
BREST CTC
Echanges & Initiatives
22 bis rue Bruat
29200 - BREST
PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE
DEPOSÉE LE 16/07/2014

# Sommaire

**Page 1 :**
- Photo : Fête de l'Humanité
- Edito : Isabelle MAZELIN

**Pages 2 - 3 :**
- Côté Brest pour la Culture
- Conseils : l'utilité communiste à travers nos propositions de mandat

**Page 4 :**
- Retour sur initiatives : débat public du 25 juin, réunion publique du 30 juin
- Point de vue : la réforme territoriale

# Edito

## Isabelle MAZELIN

Adjointe au Maire
du Relecq-Kerhuon
en charge de la vie culturelle, des animations, de la lecture publique et de la Médiathèque

Conseillère communautaire BMO

Pendant la campagne électorale des élections municipales, la liste de droite au Relecq-Kerhuon nous reprochait de mettre en œuvre une politique culturelle « partisane ». Effectivement, nous sommes fiers d'être partisans d'une culture du partage accessible au plus grand nombre ; fiers d'être partisans d'une culture singulière, ancrée sur notre territoire et néanmoins complémentaire de ce qui se fait sur le territoire communautaire ; fiers d'être partisans d'une culture allant à la rencontre des habitants et participant, de ce fait, au vivre ensemble. L'art et la culture sont au cœur de la vie sociale des habitants d'une commune, de son équilibre démocratique, de son identité et de son rayonnement.

Aujourd'hui, comme partout en France, la culture est menacée. Cependant, nous refusons d'abandonner une politique ambitieuse dans le domaine artistique et culturel. Demeurer au plus près des habitants, élargir le travail avec les scolaires et les jeunes, accueillir des compagnies en résidence, diversifier les lieux de diffusion à l'exemple de la Gare qui accueillera la compagnie Moral Soul, promouvoir et accompagner les jeunes compagnies resteront les fils conducteurs de notre politique pour ce nouveau mandat.

# Côté Brest pour la Culture

**La nouvelle convention d'assurance chômage est entrée en vigueur le 1er juillet, après avoir été validée par le gouvernement le 26 juin. Les élu-es communistes et de progrès, dénonçant ses méfaits, continuent de promouvoir l'exigence d'une réforme équitable et durable. C'était le sens de leur soutien au rassemblement Brest pour la Culture, samedi 21 juin, place de la Liberté, à Brest. Eric GUELLEC est intervenu au nom du Groupe des élu-es communistes et de progrès.**

« S'il me revient aujourd'hui de prendre la parole devant vous, au nom du Groupe des élu-es communistes et de progrès de la Ville de Brest et de Bmo, c'est en raison de l'indisponibilité de notre Présidente, Gaëlle ABILY, en déplacement à l'étranger, pour la culture. Mais soyez assurés de son soutien et de son plaisir de nous savoir si nombreux mobilisés aujourd'hui.

Nous avons choisi d'être présents à ce temps mani-festif organisé en harmonie avec la Fête de la Musique car notre place est aussi parmi vous, au cœur de la mobilisation et de ses enjeux. Depuis plusieurs semaines Brest se mobilise, le monde de la culture et les artistes se mobilisent, pour refuser l'accord intervenu sur le régime d'assurance chômage et proposer une nouvelle ambition pour les artistes et la culture.

On voit bien que quelque chose ne va pas. Le maintien du budget alloué à la création et au spectacle vivant jusqu'en 2017 mis à part, les annonces faites par le 1er Ministre, jeudi, ne règlent rien. C'est l'ensemble du dossier qu'il faut remettre à plat. Celui de l'intermittence avec la création d'un véritable statut. Des propositions existent en ce sens. Celui de la place de la culture et des politiques culturelles dans notre pays. Quelle ambition voulons-nous porter dans les années à venir ?

Ce conflit ne se réduit pas à un échange entre un gouvernement et des intermittents. Cette mobilisation interroge l'ensemble de la société, c'est pourquoi le 21 juin nous semblait symbolique du sens de ce mouvement. Il faut écouter et entendre ce qui monte. Les questions posées sont à la fois celle des intermittents, des salariés, … toute la société.

La culture n'est pas un luxe, dont en période de crise il faudrait se débarrasser. La culture c'est l'avenir, le redressement, l'instrument de l'émancipation. C'est le meilleur antidote à tous les racismes, antisémitismes, communautarismes et autres pensées régressives.

Nous réitérons notre volonté que le gouvernement n'agrée pas l'accord et œuvre à la relance d'un véritable dialogue social, au nom du respect des travaux menés en amont, des propositions expertisées du comité de suivi et des commissions parlementaires, témoignant de la volonté responsable des professionnels rassemblés autour de l'exigence d'une réforme juste et durable. »

# Conseils : l'utilité communiste à travers nos propositions de mandat

**Deux conseils se sont tenus à la fin du mois de juin : un conseil municipal de la Ville de Brest, le vendredi 20 juin et un conseil communautaire de Brest métropole océane, le mardi 24 juin. Une opportunité, pour les élu-es communistes et de progrès, d'avancer leurs propositions pour le mandat 2014 - 2020 sur des dossiers inscrits à leur ordre du jour et aussi importants que la restauration collective municipale, les transports ou la fiscalité locale, à travers la taxe de séjour touristique.**

## Restauration collective municipale

**Conseil municipal - 20 juin 2014**

**Intervention de Claude BELLEC**
sur le compte-rendu d'activités du délégataire pour l'année 2012 / 2013

« La délibération présentée aujourd'hui, nous demande simplement de prendre acte du compte-rendu d'activités de notre délégataire de service public pour la restauration collective municipale, la société Sodexo.

Nous constatons que malgré des indicateurs d'activités en hausse, au terme de la seule 1ère année du nouveau contrat, la Sodexo présente un solde déficitaire de plus de 23 000 euros.

Au cours du mandat précédent, lors du renouvellement de la délégation de service public en 2012, pour une durée de 5 ans, nous avions réclamé le retour en gestion publique de ce service pour juillet 2017, fin du contrat de la présente délégation.

Nous l'avons réaffirmé dans les propositions que nous avons formulées lors de la dernière campagne des élections municipales, et nous ré-insistons ce soir.

Ce retour en gestion publique de notre service de restauration collective devrait nous permettre :

- d'une part, d'optimiser le fonctionnement de la cuisine centrale, outil de production de la collectivité ;

- d'autre part, d'avoir le contrôle et la transparence de la gestion qu'aujourd'hui nous n'avons pas réellement ;

- et enfin, cela pourrait nous permettre d'envisager une baisse de coût pour l'usager.

Il nous semble donc opportun, Monsieur le Maire, de mettre en place, sans tarder, un groupe de travail regroupant personnes et structures concernées, avec les élu-es, pour redéfinir un cahier des charges en adéquation avec les besoins réels de la collectivité, afin le moment venu de pouvoir délibérer en toute connaissance de cause sur le retour en gestion publique de notre restauration collective municipale. »

## Taxe de Séjour touristique

**Conseil communautaire de BMO 24 juin 2014**

**Intervention d'Eric GUELLEC**
sur la détermination de la taxe de séjour touristique pour 2015

***Lors de la campagne des élections municipales, nous avons porté, dans un souci de totale équité, une proposition visant à une révision de la taxe de séjour pour les catégories d'hébergement de luxe, seule catégorie bien encore en-deçà du plafond autorisé.***

***Notre déterminisme a permis qu'une augmentation du taux de 0,10 € soit proposée au vote pour 2015 pour les hôtels de tourisme 4 étoiles luxe, 4 et 5 étoiles de la nouvelle classification. Il nous faut poursuivre en ce sens, tant pour les hôtels de luxe de l'ancienne classification que pour les terrains de camping et de caravanage 3, 4 et 5 étoiles (ancienne et nouvelle classification).***

« Les élu-e-s communistes et de progrès voteront cette délibération en notant que l'évolution proposée va dans le sens des propositions que nous portons pour ce mandat en matière de fiscalité locale.

Cependant, l'examen des taux révèle que la catégorie d'hébergement de luxe est quasiment la seule à ne pas être au maximum des taux autorisés. Aussi nous semble-t-il légitime de souhaiter que la taxe de séjour de cette catégorie atteigne son plafond, dans un souci d'équité.

N'oublions pas non plus les fêtes maritimes de Brest 2016 avec un potentiel important de visiteurs attendus et donc de recettes à venir. Dans ces temps d'austérité budgétaire et de réduction des aides de l'Etat, cette possibilité de nouvelles recettes pour notre collectivité ne doit pas être négligée.

Nous travaillerons donc ensemble aux autres évolutions à venir, assuré-e-s de la volonté de notre collectivité de faire parvenir les taux de tous les types et catégories d'hébergement au plafond autorisé. »

## Transports urbains de voyageurs

**Conseil communautaire de BMO - 24 juin 2014**

**Intervention de Claude BELLEC**
sur l'approbation des tarifs à compter du 1er août 2014

« Nous sommes amenés à voter ce soir les nouveaux tarifs des transports urbains, ceux-ci incluant la hausse de TVA de 3 points mise en place depuis le 1er janvier 2014.

Dans cette délibération, nous notons plusieurs éléments positifs :

- la période de validité de la carte d'abonnement s'étendra désormais du 8 du mois en cours au 7 du mois suivant. Cette nouvelle disposition permettra aux familles les plus précaires et qui bénéficient des abonnements sociaux de profiter de leur titre de transport le mois complet ;

- Les abonnés sociaux bénéficieront aussi désormais du 12ème mois gratuit (11 mois consécutifs prélevés égalant la gratuité du 12ème) ;

- Dans ce cadre, la gratuité pour les enfants de moins de 10 ans, voyageant avec un parent abonné, est aussi une avancée importante pour un nombre conséquent d'usagers.

Tout cela démontre la volonté de la collectivité de prendre en compte les capacités contributives des foyers.

Dans nos propositions, lors de l'élaboration du programme des dernières élections municipales, nous demandions la révision de la grille des tarifs sociaux afin d'y insérer un forfait intermédiaire entre « Tempo » et « Rythmo » pour davantage de justice sociale. Nous réaffirmons aujourd'hui cette volonté de travailler cette question hors de toute précipitation, mais dans la concertation.

De même, nous continuerons à être attentifs à la desserte des quartiers, à l'amélioration de la transversalité du réseau.

Concernant l'exploitation du réseau de transport public sur le territoire de Brest Métropole Océane, le mode de gestion actuel est une délégation de service public à Kéolis, qui se terminera le 31 décembre 2018. Il nous semble donc opportun d'envisager la mise en place d'un groupe de travail, en amont de cette échéance, afin de se donner le temps de la réflexion, de l'échange et de la concertation sur un retour en gestion publique de ce service. Les élu-es communistes et de progrès souhaitent prendre toute leur part dans l'étude des différents modes de gestion possibles. »